

Image not found or type unknown



utilisation des congés enfant malade

Par **jo47**, le **18/04/2011** à **21:31**

bonsoir,

Nous avons droit dans mon entreprise à des jours enfants malades, mais je voudrai savoir si ces jours sont aussi valable dans le cas de rendez-vous chez des spécialistes en milieux hospitaliers?

merci de votre réponse.

Par **P.M.**, le **18/04/2011** à **21:44**

Bonjour,

Tout dépend des termes de l'accord qui vous y donne droit...

Je vous conseillerais de vous rapprocher des représentants du Personnel...